

Bulletin VigiViti-81

n°3 - 30 avril 2019, d'après le BSV n°5



MER 01

JEU 02

~	9	0
	18	0

VEN 03

	8	U
0000	16	1
00-0	10	

SAM 04

	4
17 1	1
	17

DIM 05



LUN 06

A.	3	0
1		
7	21	0

Cette semaine:

- Excoriose
- Mildiou
- Black-rot
- Oïdium
- Vers de la grappe
- Erinose
- Flavescence dorée
- -Divers

Stades phénologiques

Plus généralement, le stade observé est 4-5 feuilles/grappes visibles. Quelques parcelles plus en retard sont au stade 3-4 feuilles étalées (Mauzac, Merlot) et les plus en avance sont au stade boutons floraux agglomérés (Gamay, Chardonnay).

L'avencement présente 7-10j de retard par rapport à l'année dernière. Le cumul de pluie de la semaine dernière se situe entre 25 et 35 mm suivant les secteurs.

EXCORIOSE

Analyse de risque

<u>Symptômes</u>: Aucun symptôme n'est observé à ce jour.

A retenir

Période de risque terminée

Préconisations

Les dernières pluies ont pu engendrer des sur les parcelles à risque et contaminations tardives.

La période de sensibilité est dépassée dans la majorité des parcelles. Seules les situations les plus tardives sont encore en phase de risque.

Alternatives: Elimination des bois atteints à la taille.

MILDIOU

Analyse de risque

Observation au vignoble:

Aucun symptôme n'est observé.

Modélisation:

La masse des oeufs n'est pas encore mûre. Les températures plus fraiches que prévu ont retardé lla

Selon les secteurs, la maturité devrait être atteinte entre le 01/05 et le 12/05. Une pluie de 20mm est nécessaire pour engendrer des contaminations de masse.

Données laboratoire:

La maturité des oeufs est atteinte en laboratoire mais pas en conditions extérieures.

Préconisations

Les prévisions météorologiques sont incertaines, surveillez les épisodes pluvieux annoncés sur la fin de la semaine et si nécessaire intervenir en préventif.

* Slogan, Sillage, Chaoline,

fosétyl/métirame, 4kg/ha (3 applications max)

* Rhodax Express, fosétyl/mancozèbe,

4kg/ha (2 applications max), CMŘ, ZNT 50m * Eperon Pépite, Ridomil gold MZ,

méfénoxam/mancozèbe, 2,25kg/ha (2 applications max), CMR, ZNT 50m *Ridgold F, méfénoxam/folpel, 2kg/ha (2

applications max), CMR

* Roxam Combi, Unikat,

zoxamide/mancozebe, 2kg/ha (2 applications max), CMR, ZNT 50m

* Ventaro, Amaline flow, zoxamide/cuivre,

2,8 L/ha (2 applications max)

Futura, phosphonate de potassium/dithianon, 4 l/ha (4 applications max), **CMR**

* Redeli, phosphonate de disodium,

2,5L/ha (3 applications max) + contact biocontrôle

* Bouillie bordelaise RSR NC, cuivre

3,75kg/ha (5 applications maximum)

Lutiram, Polyram DF, métirame de zinc, 2kg/ha (3 applications)

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

Données optidose : 20% à 30% de la dose homologuée suivant le stade phénologique de la vigne (uniquement avec des appareils face par face, et vitesse < ou = à 5,5km/h)

Mise en oeuvre de la prophylaxie.

<u>A retenir</u>

Surveillez les prévisions météorologiques.

BLACK-ROT

Analyse de risque

Observations:

Pas de symptôme.

Analyse de risque:

La période de risque est en cours.

Des contaminations ont pu avoir lieu lors des dernières pluies. Les symptômes pourraient être observés sur feuilles autour du 15 mai.

Des contaminations sont possibles lors des prochaines pluies.

Alternatives

kg/ha.

Mise en oeuvre de la prophylaxie: élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.

CMR. ZNT 50m

méfénoxam/mancozèbe, 2,25kg/ha (2 applications max),

* Capri, benalaxyl/mancozèbe, 2,5kg/ha, CMR, ZNT 50m

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués

mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

A retenir

Des contaminations sont possibles.

Préconisations

Intervenir sur les parcelles présentant un historique.

Privilégiez la polyvalence des produits.
* Rhodax express, foséthyl Al/mancozèbe

4kg/ha (4 applications max), CMR, ZNT 50 m

* Roxam Combi, Únikat, zoxamide/mancozèbe,

2kg/ha, (3applicationsmax), CMR, ZNT 50 m * Futura, phosphonate/dithianon, 4L/ha (4 applications max), CMR

Eperon Pépite, Ridomil gold MZ,

OIDIUM

Analyse de risque

<u>Observations:</u> Pas de symptôme à ce jour.

Préconisation:

Le stade "2-3 feuilles étalées" est dépassé en tous secteurs. Ce stade déclenche les interventions sur les parcelles ayant subi de fortes attaques l'année dernière ou sur les parcelles sensibles.

Sur les parcelles classiques, on attend le stade 17 "boutons floraux séparés" pour démarrer la protection.

Préconisations

Intervenir sur parcelles sensibles:

* Spécialités à base de soufre, Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6 kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée), biocontrôle

<u>Alternative</u>

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Protéger les parcelles sensibles.

VERS de la GRAPPE

Analyse de risque

Observations

Le vol est en cours, il semble se terminer en secteurs précoces, les premières pontes ont été observées. Le vol débuté sur les secteurs tardifs.

Analyse de risque Pensez à relever les pièges. Les données de piégeages permettent de suivre la dynamique de vol des eudémis et ainsi de mieux cibler les observations et interventions.

Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager. La gestion de la deuxième génération sera raisonnée en fonction du nombre de glomérules observés en G1.

<u>Alternatives</u>

La confusion est une méthode biocontrôle.

<u>A retenir</u>

Relevez les pièges.

n°3 - 30 avril 2019

ERINOSE

Analyse de risque

Observations

Présence de symptômes sur de nombreuses parcelles.

<u>Symptômes</u> Formation de boursouflures sur la face supérieure des feuilles. Ces cloques prennent souvent une couleur rouge.



Préconisations

* Produits à base de soufre mouillable 20kg/ha (dose homologuée) soit 2kg/hL sur la base de 1000L/ha ; 8kg/ha (dose conseillée)

Alternatives

Favoriser les populations de typhlodromes. Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

La période de risque est en cours.

FLAVESCENCE DOREE

Principe d'observation

Un dispositif de suivi des oeufs est mis en place à l'IFV. Ce dispositif permet à la DRAAF de caler les dates réglementaires d'intervention (1 mois après les premières éclosions). Ces résultats sont aussi validés par un suivi des larvés sur le terrain. Une fois les dates définies, elles vous seront communiquées par le service de la DRAAF via le BSV et dans le bulletin VIGIVITI.

Situation au vignoble

A ce jour, aucune éclosion n'est recensée.

DIVERS

<u>Cervidés</u> : des dégâts sont recencés sur Amarens. Cahuzac sur vère et Castanet.

<u>Escargots</u>: quelques grignotages sur plantiers et sur une parcelle de Loin de l'Oeil.

La liste des biocontrôles se touvent sur le site suivant : http://www.ecophytopic.fr/tr/r%C3%A9glementation/mise-sur-le-march%C3%A9-des-produits/liste-des-produits-debiocontr%C3%B4le-note-de-service

Prochain bulletin le 7 mai

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oïdium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy: http://ephy.anses.fr. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs BP 89 – 81003 ALBI Cedex Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09 Email: accueil@tarn.chambagri.fr Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86 t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03

